

IDEES FORCES

« La France rurale de 1990 achevait un long cycle de déclin, la France rurale de 2010 commence un nouveau cycle de croissance »
Nicolas Sarkozy, le 9 février 2010

Depuis 1975, deux millions et demi de personnes ont quitté les villes pour s'installer en zone rurale. Depuis 1999, la croissance démographique de la ruralité est plus forte qu'en zone urbaine, entraînant l'apparition de nouveaux besoins dans ces territoires en matière de services de proximité, d'infrastructures, de développement économique, etc. Il est donc nécessaire de construire une nouvelle politique de développement de la ruralité qui assure l'égalité des chances. C'est pourquoi le Président de la République a confié à Michel Mercier, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, l'organisation des Assises nationales des territoires ruraux, lancées le 7 octobre 2009.

En conclusion des Assises, le Président de la République a présenté des mesures fortes qui permettront de redynamiser les territoires ruraux et d'assurer la cohésion territoriale.

POUR ALLER PLUS LOIN

Améliorer la vie quotidienne

La priorité c'est le développement des services à la population, non seulement les services publics mais tous les services au public. Ainsi, pour améliorer la vie des Français qui vivent dans les territoires ruraux, il est indispensable de mettre en place un plan d'action global qui concerne tous les aspects de la vie quotidienne :

- **La Poste** : Le Gouvernement a inscrit dans la loi qui vient d'être adoptée sur la modernisation de la Poste la présence de 17 000 points de contact sur le territoire ;
- Il faut faciliter le quotidien des familles qui s'installent en zone rurale et rajeunissent ainsi ces territoires : des solutions de garde adaptées, notamment des maisons d'assistantes maternelles en milieu rural seront développées ;
- **Transports** : il faut conjuguer développement durable et transport individuel grâce à des initiatives innovantes : covoiturage, transport à la demande, etc ;
- **Logement** : la priorité est de réhabiliter les centres des bourgs : 500 millions d'euros pour la rénovation de 150 000 logements avec pour résultat des économies de 20 à 30% sur les factures d'énergie ;
- **Culture** : numériser les salles de cinéma rurales grâce aux 750 millions d'euros réservés par le Grand emprunt aux contenus culturels numériques.

Favoriser l'accès au très haut débit fixe et mobile

L'accès au réseau numérique, des ménages comme des entreprises, est un atout indispensable pour l'attractivité et le développement économique des territoires.

- Téléphonie mobile 3G dans toutes les communes rurales dès 2013.
- Très haut débit pour 100% des foyers français au plus tard en 2025 : 1 milliard d'euros du Grand emprunt et lancement d'un satellite pour compléter la couverture dans les territoires les plus difficiles d'accès

Développer la santé de proximité

L'accès à la santé, c'est vital. Il faut maintenir un égal accès à des soins de qualité pour tous sur tout le territoire.

- 400 bourses par an pour les étudiants en médecine qui s'engageront à exercer au moins 10 ans dans les territoires à faible densité médicale.
- Plan triennal de financement de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) pour doubler leur nombre : environ 250 MSP seront financées.
- Développement d'internats en milieu rural pour les étudiants en médecine.

Encourager le développement économique

Pour redynamiser les territoires ruraux, il faut d'abord donner à l'économie locale les moyens de se développer.

- Faciliter la transmission et le transfert d'entreprise grâce à des exonérations fiscales pour les entreprises situées dans des zones de revitalisation rurale
- 100 millions d'euros pour aider les PME rurales à renforcer leurs fonds propres grâce à Oséo
- Création de télécentres dans chaque département
- Renforcer la consommation des produits locaux en favorisant l'utilisation de ces produits dans les cantines scolaires
- 6 milliards d'euros d'épargne seront débloqués par La Banque Postale et son réseau pour le financement des PME.
- Le Président de la République a rappelé l'engagement de la France pour une PAC moderne, fondée sur la préférence communautaire, ainsi qu'un secteur agricole redynamisé grâce à la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche pour renforcer la compétitivité des territoires.

Simplifier et améliorer la gouvernance

- La réforme des collectivités territoriales permettra de moderniser la gouvernance et de simplifier les compétences.
- Les communes et les intercommunalités rurales seront confortées dans la conduite technique, juridique et financière de leurs projets. Des crédits spécifiques seront débloqués à cet effet.
- Les dotations de l'Etat aux collectivités seront réajustées pour mieux prendre en compte les besoins propres de la ruralité.